



Membre du SWISS SAILING
**Association des Clubs de Voile
de la Région Lémanique**

Case postale 265
CH-1110 Morges 1
Tél. (021) 811.55.22
Fax (021) 811.55.23
E-mail : mail@cnmorges.ch

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GENERALE D'AUTOMNE**

**Jeudi 28 Février 2008, 20h
YCG - Yacht Club de Genève**

Compte tenu des articles 13 et 14 des statuts de l'ACVL, le Président déclare l'assemblée générale d'Automne dûment constituée et ouverte à 20h10.

Le président remercie le YCG et son président, Christian Lups, de nous faire l'honneur d'accueillir l'ACVL pour son Assemblée Générale dans leur club house flambant neuf, à la veille de son ouverture officielle. Il lui cède la parole pour le message de bienvenue. Le président présente les invités, Roger Staub et Vincent Hagin de Swiss Sailing et Thomas Hunziker, réviseur des comptes.

Nous entamons l'ordre du jour figurant sur la convocation par courrier électronique du 23 décembre 2007 et rappel du 14 février 2008, qui a été complété selon la demande des clubs et séries :

1.- ACCUEIL ET SIGNATURE LISTE DE PRÉSENCES

Effectifs 2007	30 Clubs	14 Séries	
Inscrits	17 Clubs	5 Séries	
Excusés	5 Clubs	2 Séries	
Présents ou représentés	20 Clubs	5 Séries	soit 57%
Absents (non excusés)	5 Clubs	7 Séries	

La série des 5.5 JI ont présenté leur démission.

2.- APPROBATION DU PV DE L'AG d'AUTOMNE (8 Nov 2007)

Le président s'excuse auprès de l'assemblée pour n'avoir pu rendre qu'un PV partiel de l'AG d'Automne, le secrétaire étant en convalescence. Patrick Diday assure l'interim au CNM. Les éléments les plus critiques du PV, soit les nouvelles orientations de la jauge SRS et son règlement d'application, ont été toutefois transmises. La parole n'étant pas demandée, le PV partiel est adopté. Le PV complet parviendra à une date ultérieure, une fois le secrétaire sera rétabli. Le président lui souhaite bon rétablissement.

3.- RAPPORT DU PRÉSIDENT

Yorick Klipfel

Donnant suite à votre mandat de l'AG d'automne pour proposer une redistribution de la flotte par tranches de TCF, la CT a planché sur deux aspects pour arriver à ses fins. Le premier, la jauge elle-même, sur laquelle des amendements seront apportés pour en améliorer sa performance et le second, le règlement d'application qui désert l'organisation des régates. Malheureusement, les deux sont souvent confondus et les intérêts se télescopent.

La Commission Technique apprécie que les clubs et les navigateurs se manifestent et expriment leurs idées, surtout lorsque leur suggestions sont étayées par un solide dossier de près de 100 pages. Cette approche a été extrapolée au delà des espérances. Grâce à un travail conséquent de quelques navigateurs engagés, et suite à votre demande express de modifier cette recommandation, une nouvelle proposition de classement de vos régates vous sera présentée ce soir. A sa lecture, la commission n'a pas mis longtemps à constater que la proposition de séparation de la flotte par tranches de longueur ne plaisait ni aux régatiers ni aux clubs. Surtout, elle constata qu'avec les coefficients obtenus par la SRS, une répartition en classes de TCF offrait des avantages significatifs en reclassant les bateaux dans des tranches beaucoup plus serrées qu'auparavant, ce qui n'était pas évident de prévoir avant de tester en conditions réels. Il y a donc forcément un décalage entre la théorie et la mise en pratique qu'il faut pardonner à la CT.

La jauge SRS a été conçue par défaut pour être évolutive, une jauge « Linux » que tout un chacun est invité à raffiner de ses commentaires et suggestions, de préférence constructives. Le corolaire est que chaque idée peut entraîner un travail intense d'analyse, d'échange et de communication qui peut être assez lourd, surtout lorsque le balancier repasse à l'autre extrémité de sa courbe. La commission technique espère que cette fois ce sera la bonne et qu'on pourra stabiliser la formule et le site de la jauge afin que les navigateurs puissent aller naviguer sereinement, et nous... souffler un peu. Les modifications de la jauge que vous aurez en primeur ce soir, est le fruit de réflexion et d'échanges avec un grand nombre de spécialistes, architectes mais aussi d'intuitions qu'il faut par la suite transposer en algorithmes. C'est la difficile tâche à laquelle se sont attelés Clemens Weibel et Marcel Meyer dont je salue la persévérance, l'acharnement diront certains, à nous fournir un outil de valeur, qui je l'espère inspirera les navigateurs. Les premières simulations sont très encourageantes mais il faudra encore attendre les retours des déclarations 2008 pour en faire la synthèse. Vivement l'AG d'automne !

Des voix se sont élevées pour repasser à des régates en temps réel. Je ne peux tout simplement pas adhérer à cette approche dans une flotte aussi disparate que la notre. Est-ce du à la complexité (toute relative) de calculer un temps ou cela vient-il de la psychologie puérile de régatier qui veut devancer son copain sur la ligne, quel qu'en soit les moyens. En redécoupant la flotte selon les TCF, on va probablement retrouver une partie des aberrations connues avec la jauge Schwab, des gros bateaux qui se battent avec les plus petits. Heureusement, les coefficients sont nettement plus justes et cela peut donc être à nouveau envisagé. N'oublions pas non plus qu'il ne faut pas se focaliser sur une régata mais vérifier cela sur un championnat annuel. En ce sens, nous travaillerons en étroite collaboration avec la CPL qui nous fournira les données nécessaires, en particulier des classements fiables. Maurice Gay intégrera la CT comme conseiller et sera tenu au fait de nos développements et pourra y contribuer.

Merci encore à mon comité qui me soutient et où chacun assure sa tâche dans son domaine respectif afin d'assurer la bonne marche de notre association.

4.- COMMUNICATION SWISS SAILING

Roger Staub, Vincent Hagin

Roger Staub remercie l'auditoire et présente Vincent Hagin comme Vice-président, et future président. Vincent est membre du CNP et a beaucoup navigué en Laser, il connaît donc bien l'organisation et le potentiel de SwS. Il est basé en ce moment à Macolin et s'occupe de la prévention du dopage. L'ACVL l'accueille avec de vifs applaudissements et lui souhaite de très belles années à SwS.

5.- COMMUNICATIONS DU DÉLÉGUÉ DE FRANCE

Jean-Claude Bossonney n'a pas pu se déplacer, il n'y a pas de communiqué de l'ACVL-France.

6.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

Séverine Guex

Pas de texte à disposition.

7.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION DES JUNIORS

Xavier-D. de Cocatrix

I.- ACTIVITES MISES SUR PIED

Ce rapport est incomplet et partiel, car la séance de printemps de l'ACVL junior n'aura lieu que le 04 mars 2008 à Morges. Pour mémoire, la série Europe n'est plus représentée à l'ACVL junior, faute de participants

a.- CAMPS

Optimist : - camp de Pâques au Lac de Garde à Riva du 16-19 mars 2008 (voir les conditions ultérieurement)
- camp de Monteynard du 27 juillet au 1^{er} août 2008

L'Equipe : - pas de camp en 2007

420 : - pas de camp de Pâques actuellement prévu
- camp de Monteynard du 27 juillet au 1^{er} août 2008

Laser : - camp de Pâques à La Londe du 25 au 28 mars 2008
- camp de Monteynard du 27 juillet au 1^{er} août 2008

Zippo : - pas de données pour 2008

b.- ENTRAINEMENTS

Optimist - L'Equipe - 420 - Laser : - entraînements régionaux à Morges les 08-09 mars 2008 et 12-13 avril 2008
Aux entraînements de printemps, les régatiers juniors seront conviés, lors du 2^{ème} week-end, à un cours de formation de juges et CC par Séverine Terrier. Un grand merci à Séverine de gérer ces cours qui auront lieu le samedi matin, de 10.00 h. à 13.00 h.

c.- REGATES EN 2008

- Optimist : Morgins (Opti ski) Vidy, Vallée de Joux, Morges, SNGenève pour le Championnat de Suisse,
Vevey-La
Tour, Versoix, et de nouveau Vallée de Joux pour CS par points
- 420 : Versoix, Vidy, Vallée de Joux, Morges, Vevey-La Tour, Rolle, Versoix
- Laser : Versoix, Vidy, Vallée de Joux, Lutry, Morges, Vevey-La Tour, Versoix
- L'Equipe : Vidy, Vallée de Joux, Morges, Vevey-La Tour, Versoix

II.- FINANCES

Elles sont saines. Subventions de Swiss Sailing, du SPORT-TOTO du canton de Vaud (fr 17'300.-), de la Fédération genevoise des clubs de voile pour le Sport-Toto du canton de Genève (fr 5'000.-) et de Swiss Sailing (fr 4'196.-) Mes remerciements à ces institutions. Un merci encore à l'ACVL qui nous paie nos frais administratifs annuels.
Toutes les cotisations de l'ACVL junior ont été payées par l'ACVL, qui en a fait la facturation. Je remercie sincèrement tous les clubs qui nous soutiennent. Comme convenu, les comptes ACVL junior ont été intégrés à ceux de l'ACVL, vérifiés par Thomas Hunziker et Manuel Stern.

III.- JEUNESSE + SPORT ET SWISS SAILING JUNIOR

A développer lors de l'assemblée de l'ACVL Junior

IV.- DIVERS

Le service de la navigation m'a informé en novembre 2007 que la coque de l'Avon (de 1990) et sa remorque (de 1992) ne passent certainement plus la prochaine visite. Une nouvelle coque Valiant et une nouvelle remorque ont été commandées, le moteur Mercury 40 CV, qui a été changé en mars 2006, a été démonté de la coque de l'Avon et sera remonté sur la nouvelle coque. Le montant de l'ensemble de ces travaux se monte à fr 25'000.- environ.

V.- CHANGEMENTS DE RESPONSABLES DANS LES CLUBS ET SERIES

Séries : (selon mes informations personnelles à ce jour) :

420 : toujours pas de responsables annoncés.
Optimist : Denise Arbenz Jayet a succédé à Christine Massard
Laser : Olivier Cujean a repris dès 2007 la responsabilité de la série Laser

Clubs : (selon mes informations personnelles à ce jour) :

YLSNG : Didier Charvet a quitté le club pour aller comme entraîneur à Swiss Sailing Team
Jonathan Heusse quitte également ce club.
Eze Schargorodsky remplace ces 2 postes vacants pour le moment.
CNLY : Thomas Kastlé quitte le CNLY pour une autre orientation de sa vie, il est remplacé par Sami Larguet.
CNV : Ce club étudie la venue d'un 3^{ème} entraîneur

VI.- NOUVEAUTES DANS LES CLUBS

rien à signaler à ce jour

Gland, le 28 février 2008

Xavier-D. de Cocatrix
responsable ACVL junior

Xavier précise que l'AG junior aura lieu le mardi 4 Mars et qu'en conséquence un courrier complémentaire sera diffusé à sa suite.

8.- Calendrier 2008, Challenge ACVL

B. Devaud, Y. Klipfel

- Calendrier 2008

Ben Devaud

Le calendrier version 2 est disponible sur le site ACVL

Annoncer rapidement tout changement qui pourrait survenir. Le « Passion Régate » clôture fin Mars 2008. Pour info, la région 2 boucle leur calendrier à mi septembre pour l'année suivante. Un exemple à suivre...

- Challenge ACVL

Yorick rappelle les grandes lignes du Challenge ACVL, soit 3 bateaux formant un team qui défend les couleurs d'un club, sera reconduit en 2008 sur le même format.

La date habituellement retenue pour le Challenge est trop tard dans la saison et l'ACVL ne peut exiger un weekend exclusif pour sa manifestation, il est donc proposé de caler le Challenge sur une régata d'un club, espérant stimuler les navigateurs de l'autre bout du lac de se mobiliser pour une navigation sur deux jours, avec le Challenge le Dimanche. L'objectif étant d'augmenter la participation aux deux événements par synergie.

L'Appel est donc lancé et on attend une proposition d'un club pour nous accueillir.

9.- COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Y. Klipfel

Yorick fait un rapide rappel du mandat demandé par l'AG pour modifier la SRS. Il insiste sur l'importance de clairement séparer la jauge du règlement d'application. Dans les ajustements

prévus pour 2008, des mesures sur les focs seront introduits afin de quantifier les nouvelles tendances aux rond de chute, très en vogue à la coupe de la goélette America et qui commence à se développer dans la flotte. Aucune autre modification de la formule n'est proposée. Toutefois, une mesure supplémentaire du poids du lest ainsi qu'une sélection parmi un choix de 6 types de formes types de quilles compléteront les mesures nécessaires à la CT pour optimiser la formule de jauge pour 2009.

Concernant le règlement d'application, la proposition de séparation par classes de TCF est présentée par son initiateur, Olivier Laurent. Cette proposition reprend les principes de séparation des classes de TCF (comme avec l'ancienne jauge ACVL) afin de les regrouper par indice de performance. Une répartition en 4 grands groupes aura l'avantage de faire régater les bateaux ayant des vitesses semblables dans des poules de durée similaires (et donc de les faire régater avec à peu près les mêmes conditions de vents) et permettra de redonner une compétitivité en navigant bord à bord, ce qui faisait l'attrait de la jauge ACVL. Le temps compensé est maintenu dans les classe afin d'assurer une équité entre des bateaux dissimilaires, principe défendu comme le seul admissible sportivement dans une flotte disparate ; les corrections se limitant à environ 10% dans chaque classe. Il est rappelé que passablement de bateaux ne peuvent pas (monotypes) ou ne souhaitent pas modifier leur unité afin de se hisser au maximum de la classe. La recommandation présente l'avantage de pouvoir les regrouper deux par deux en cas de faible participation. Ce groupage offre également l'option d'envoyer les bateaux sur des parcours différenciés.

Un amendement est introduit pour extraire les bateaux ayant une vocation clairement Libera et de les faire naviguer en temps réel, plus en adéquation avec leurs ambitions. Ceci aura aussi l'avantage de ne pas torturer excessivement la formule de jauge pour essayer de les incorporer ce qui risque de mettre en difficulté tout le reste de la flotte pour laquelle la formule marche correctement. Ainsi, la flotte sera composée de 4 classes par TCF complété d'une classe « X » (pour Xtrême). Il est précisé qu'en aucun cas un bateau ne pourra se jauger sans entrer l'ensemble de ses caractéristiques techniques sur le site web.

La décision d'adopter la recommandation est en porte à faux avec la règle tacite de présenter tout changement majeur de jauge ou règlement au moins une année avant son introduction, ce qui est cas avec un changement aussi extrême de classement. Toutefois, l'Assemblée entérine la décision parce qu'elle permet d'accélérer la stabilisation de la jauge.

Vincent Messerli présente le bilan de la première année de l'AM3 qui compte 21 bateaux. Le site offre un service d'inscription en ligne, de jaugeage (basé sur le SCHRS de l'ISAF) et d'un calendrier / championnat. Les clubs sont invités à informer leurs membres de ce nouveau service de coordination et d'information.

Voir présentation Powerpoint en annexe.

10.- RAPPORT DES COMPTES

Henry Ryter

Pour les RECETTES :

Les recettes de l'ACVL commencent par les cotisations arriérées pour fr.900.- puis avec celles de 2007 pour les clubs et les séries. Respectivement à fr. 4'900.- et fr. 700.-

Il restait au 31.12.2007 un montant de 2'700.- de cotisations ouvertes.

A ce jour 4 séries, 2 clubs français et 1 club suisse manquent encore à l'appel :

Toucans, et Aspro Lacustres	2006 et 2007
5.5 M, Romande	pour 2007
Surprise	a oublié 2006
Evian et SNLF	n'ont pas payé 2006 et 2007
CNBC	n'a pas encore payé 2007

et une autre série n'a pas payé ses cotisations 2005 et 2006 et 2007 (8 m JI SNG).

Les autres recettes proviennent de l'encaissement des taxes de jauge et de la vente des cagnards pour un montant total de fr. 26'099.50 et 1'415.- de taxes 2006 encaissées après un rappel.

La vente des jeux de voile SUNSAIL a rapporté fr. 5'500.-

L'encaissement des cotisation pour l'ACVL Junior pour fr. 5'700.-

Total des recettes fr. 45'415.-

Pour les DEPENSES :

Les frais administratifs (fr 5'149.-) sont les frais de fonctionnement du comité, et des secrétariats ACVL et Junior) ainsi que quelques frais bancaires.

Les frais de la « finale ACVL » (fr. 1981.-) sont provoqués par les prix distribués lors du Challenge ACVL.

Les dépenses comptabilisées pour la jauge concernent les frais des réunions de la commission technique, environ 20'000.- pour la confection du programme informatique, et enfin les honoraires et frais de Marcel Meyer pour 2006, Norbert pour 2007 ainsi que la confection de cagnards complémentaires. Au total fr. 31'717.-

L'exercice 2007 se termine avec une perte de fr. 476.-

Pour le BILAN :

Notre fortune réside dans le compte en banque qui s'élève à fr. 22'460.84 au 31.12.2007

De plus, il reste un stock de env. 75 panneaux de course ce qui représente une valeur estimée à fr. 3'000.- à porter à l'actif du bilan au 31.12.2007

Les cotisations ouvertes au 31.12.200 s'élèvent à 2'700.-

L'ACVL Junior qui gère son propre compte en banque possède une fortune de fr. 79'845.55 au 31.12.2007

Remarques au sujet de BUDGET 2008 :

Aux recettes :

Encaissement des cotisations ouvertes fr. 2'700.-

Pour la Jauge :

Les encaissements des certificats de jauge de 15.- sont estimés à 800 soit fr.12'000.-

La vente de nouveaux cagnards 40 à fr. 50.- soit 2'000.-

Aux dépenses :

Pour la jauge, un important poste pour le site WEB et le programme informatique servant à encaisser et distribuer les certificats via Internet est estimé à fr. 10'000.- auquel s'ajoutent des honoraires pour certains collaborateurs de la commission technique

Avec ces montants, un déficit de 7'400.- est admissible mais il est vivement conseillé à la commission technique de veiller à ne le dépasser d'aucune façon.

Chardonne, le 21 février 2007

Votre trésorier

Rapport des Contrôleurs aux comptes à l'Assemblée Générale de l'Association des Clubs de Voile de la région Léman (ACVL) du jeudi 28 février 2008

Thomas Hunziker

Messieurs,

Conformément à notre mandat, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'ACVL et de l'ACVL Juniors pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

Nous avons contrôlé les pièces comptables et nous nous sommes assurés que le bilan et le compte de Pertes et Profits étaient conformes à la réalité.

Il ressort de nos investigations que les comptes sont tenus correctement et que les comptes de l'ACVL Juniors sont correctement intégrés dans les comptes de l'ACVL.

Tous les éléments sont conformes aux statuts de l'ACVL.

Cependant, nous constatons qu'il reste un montant de CHF 1'040.- d'impayés sur les taxes de jauge et les ventes des panneaux de course dus en 2006 et réclamés en 2007.

En conséquence, nous vous recommandons de ne pas laisser régater les bateaux concernés en 2008 jusqu'au complet paiement de leur dette.

Compte tenu de ce qui précède, nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge au Comité pour sa gestion.

Nous remercions les trésoriers pour leur excellent travail.

Fait à Genève, le 28 février 2008

Les contrôleurs aux comptes :

Manuel STERN (CNV)

Thomas HUNZIKER (CNBC)

11.- DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- Nouveau Logo

Nicolas Peitrequin a proposé de moderniser le logo de l'ACVL (voir présentation PowerPoint en annexe). Un système de vote sera mis en place pour sélectionner le candidat. Chacun est invité à proposer d'autres designs.

- Lieu et date de la prochaine Assemblée Générale d'Automne 2008

Jeudi 13 Novembre 2008 à 20h (lieu à définir car la salle de Prangins est occupée)

Aucune autre proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat. La parole n'étant plus demandée, le Président remercie les clubs et séries présents et clos la séance en remerciant encore le YCG pour l'accueil.

Christain Lups, Président du Yacht Club de Genève, invite les participants pour l'apéritif.

BONNE SAISON VELIQUE